



Guide du bénévole 2021-2022
HIVER SOLIDAIRE
SACRE-CŒUR DE MONTMARTRE



“Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l’avez fait à l’un de ces plus petits de mes frères, c’est à moi que vous l’avez fait.” Matthieu 25,40

Toute l’équipe d’Hiver Solidaire au Sacré-Cœur de Montmartre vous remercie pour votre bénévolat et pour le don de votre temps et de votre bonne volonté pour participer à cette œuvre de miséricorde qu’est Hiver Solidaire.

Pour la 4^e fois cette année, le Sacré-Cœur de Montmartre participera du 2 janvier au 6 avril 2022 à Hiver Solidaire.

L’opération Hiver Solidaire est une initiative diocésaine qui existe depuis plusieurs années dans de nombreuses paroisses parisiennes.

Hiver Solidaire permet d’offrir un dîner chaud et un hébergement de nuit à des personnes vivant habituellement dans la rue. L’accueil des personnes démunies et le partage avec elles d’un repas et d’une nuit, surtout durant la période de l’hiver, participe à la dimension caritative de l’Eglise.

Hiver Solidaire est un lieu d’accueil et de partage solidaire et chrétien permettant la rencontre et la construction d’une relation dans la durée avec les personnes accueillies. Pour des personnes à la rue l’accueil fraternel est une étape importante sur un chemin de resocialisation et de reconstruction intérieure.

Le suivi social et la réinsertion des personnes accueillies n’est pas assuré par les bénévoles mais par un travailleur social de l’association « Aux captifs la libération ».

Hiver Solidaire est ouvert à tous. Il suffit d’être prêt à s’engager au service des plus démunis. Aucune compétence particulière n’est requise pour s’occuper de l’autre : donner de son temps, c’est déjà la première des qualités, car beaucoup d’accueillis ont avant tout soif d’attention et d’écoute.

Tous les participants à Hiver Solidaire doivent adhérer au règlement intérieur du Sacré-Cœur de Montmartre. Ce guide du bénévole a pour but de vous aider à accomplir votre bénévolat auprès des personnes accueillies dans le cadre d’Hiver Solidaire.

La participation des bénévoles à Hiver Solidaire se fait à la carte, selon les disponibilités de chacun : une fois par semaine, une fois par mois ou une seule fois dans l’hiver pour un repas, une nuit et/ou un petit-déjeuner... Cependant, pour le bien-être des personnes accueillies, dans la mesure du possible, un engagement régulier est préférable. Pour ceux qui ne peuvent pas s’engager à nos côtés, l’équipe d’Hiver Solidaire, les personnes accueillies et les bénévoles comptent sur vos prières.

Grâce à Hiver Solidaire, nous sommes tous appelés, organisateurs, bénévoles et accueillis, à transformer notre regard et à créer, au cœur de l’hiver et au Sacré-Cœur de Montmartre, un véritable maillage d’amitié et de solidarité chrétienne.

L’équipe d’organisation d’Hiver Solidaire 2021-2022

hiversolidairesacrecoeur@gmail.com

Tél : 06 41 56 94 50

INSCRIPTIONS

Les bénévoles qui participent à Hiver Solidaire doivent être majeurs.

Inscriptions des bénévoles pour Hiver Solidaire au Sacré-Cœur de Montmartre :

Sur internet : <https://www.linscription.com/hiversolidairesacrecoeur>

- Par le site de la basilique www.sacre-coeur-montmartre.com
- Par mail : hiversolidairesacrecoeur@gmail.com
- Par téléphone : 06 41 56 94 50
- Ou à l'accueil de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre

Investissement des bénévoles à la carte :

Une seule fois dans l'hiver, une fois par mois ou une fois par semaine pour un repas, une nuit et/ou un petit-déjeuner. **Cependant, pour le bien-être des personnes accueillies, dans la mesure du possible, un engagement régulier est préférable.** Pour ceux qui ne peuvent pas s'engager à nos côtés, l'équipe d'Hiver Solidaire, les personnes accueillies et les bénévoles comptent sur vos prières.

Le déroulé de la soirée est le suivant :

- 19h30 : ouverture : accueil des personnes de la rue et des bénévoles puis installation et préparation de la table
- 20h00 : repas + vaisselle + rangement.
- 21h30 : soirée
- 22h : extinction des feux
- 6h45 : réveil
- 7h00 : petit-déjeuner
- 8h00 : petit ménage et fermeture des lieux

=> **3 créneaux** sont proposés aux bénévoles lors de l'inscription :

- **Créneau n° 1 : 19h30-21h30 : « Repas et soirée » :**
Rôle du bénévole : accueillir les personnes de la rue, apporter le repas et le partager avec elles
2 bénévoles maximum
- **Créneau n° 2 : 21h-7h : « Soirée et nuit » :** (créneau réservé aux hommes ou aux épouses accompagnant leur mari)
Rôle du bénévole : partager le repas et la nuit avec les personnes accueillies jusqu'au petit-déjeuner. Si possible, il est conseillé aux « bénévoles nuit » de partager le repas avec les personnes accueillies avant de rester pour la nuit.
2 bénévoles maximum
- **Créneau n° 3 : 7h-8h : « Petit-déjeuner » :**
Rôle du bénévole : apporter du pain frais et aide au rangement
2 bénévoles maximum

Lors de votre inscription, le responsable du planning vous confirme par mail et/ou par texto les jours et heures auxquels vous êtes inscrits. Quelques jours avant votre date de bénévolat le responsable du planning vous envoie un mail et/ou un texto de rappel.

Il est rappelé que les personnes contraintes d'annuler leur participation sont tenues de trouver une personne pour les remplacer.

Créneau n° 1 : Repas et soirée

Nombre de bénévoles : 2 hommes ou femmes

Horaires à respecter :

- 19h30 : ouverture : arrivée des accueillis et des bénévoles puis installation et préparation de la table tous ensemble
- 20h00-21h30 : repas + vaisselle + rangement.

Recommandations pratiques :

Les bénévoles doivent venir avec un plat à partager pour 6 personnes : entrée, plat et/ou dessert. Le responsable planning enverra un mail et/ou un texto quelques jours avant la date de bénévolat pour que les bénévoles s'organisent entre eux pour le repas.

Le plat est cuisiné avant. **Pas de cuisine dans le local en raison des conditions sanitaires**, mais possibilité de réchauffer.

Mission des bénévoles « Repas et soirée » :

Les bénévoles repas et soirée s'engagent à :

- 1) accueillir les personnes de la rue
- 2) réchauffer le repas et mettre la table avec les accueillis
- 3) partager le repas avec les accueillis et les bénévoles présents
- 4) débarrasser la table et laver la vaisselle avec les accueillis

➤ **1) Accueillir les personnes**

Avant toute chose, accueillir les personnes de la rue... Il faut « ouvrir l'oreille de son cœur » : être à l'écoute des personnes accueillies si elles souhaitent parler. Il est important de rester discret et de respecter la liberté et l'intimité des personnes accueillies.

On peut proposer les activités aux personnes accueillies mais ne jamais les imposer (douche, bénédictité, temps de prière, jeux de société, rangement, ménage...).

Le port du masque est obligatoire pour tous, en dehors des repas.

Inviter au lavage fréquent des mains et à l'usage du gel hydroalcoolique.

➤ **2) Préparer le repas et mettre la table**

Installer les tables et les chaises pour 6 personnes et mettre le couvert avec les accueillis.

Penser aux distances lors du repas, qui peut être un lieu de contamination !

➤ **3) Partager le repas avec les accueillis et les bénévoles présents**

Un bénédictité peut être proposé aux personnes accueillies et aux bénévoles.

Au menu : la simplicité ! Les personnes accueillies n'ont plus l'habitude de faire de vrais repas complets.

Préparer des repas simples et légers à réchauffer.

Eviter les viandes fermes : beaucoup de personnes accueillies ont une mauvaise dentition et ne peuvent mastiquer. Des soupes de légumes, pâtes, yaourts, fruits leur feront très plaisir. Garder les repas un peu festifs pour le week-end : pas de gâteau tous les soirs !

Les menus ci-dessous sont fournis à titre indicatif :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Entrée	Soupe ou salade	Soupe ou salade	Soupe ou salade	Soupe ou salade	Soupe ou salade	Soupe ou salade	Soupe ou salade
Plat	Féculents	Protéines	Tarte salée	Féculents	Poisson	Plats variés	Plats variés
Dessert	Yaourts ou fruits	Fromage	Laitages ou compotes	Yaourts ou fruits	Laitages ou compote	Gâteau	Gâteau

➤ **4) Débarrasser la table et laver la vaisselle**

Avec la participation de tous les bénévoles et des personnes accueillies.

Répartir les tâches pour ne pas se trouver trop nombreux dans les mêmes lieux, afin de respecter les distanciations !

Les restes de nourriture seront : soit jetés, soit remportés, à l'exception du fromage, des yaourts et des fruits.

Laver la vaisselle, nettoyer les plaques et les plans de travail et ranger chaque chose à sa place.

Passer éventuellement un coup de balai.

Une attention particulière sera portée à l'hygiène. Merci de signaler aux responsables ou à la sœur tout manque de produit de ménage ou de gel !

Créneau n° 2 : Soirée et nuit

➤ **Nombre de bénévoles** : 1 ou 2 hommes (ou un couple).

Pour la nuit, les bénévoles doivent venir avec une taie d'oreiller, leur sac de couchage ou une paire de draps.

Du linge éponge et un petit nécessaire de toilette.

➤ **Horaires à respecter :**

- 21h : Arrivée des bénévoles de nuit
- 22h : extinction des feux
- 6h45 : réveil

➤ **Mission des bénévoles « Soirée et nuit » :**

Les bénévoles « Soirée et nuit » s'engagent à :

- 1) passer la soirée avec les personnes accueillies
- 2) respecter l'horaire d'extinction des feux à 22h00
- 3) réveiller les personnes accueillies à 6h45

1) Passer la soirée avec les personnes accueillies

Les bénévoles de la nuit peuvent arriver à 20h00 pour partager le repas avec les personnes accueillies (dans ce cas, il faut s'inscrire pour le repas).

Pour ceux qui le souhaitent un temps de prière peut être proposé après le repas.

Pour la soirée, si le temps le permet, des jeux de société peuvent être proposés (cartes, scrabble, Monopoly, dés...)

Il faut « ouvrir l'oreille de son cœur » : être à l'écoute des personnes accueillies, si elles souhaitent parler. Ne pas craindre les silences... Il est important de rester discret et de respecter la liberté et l'intimité des personnes accueillies.

Il faut toujours proposer les activités mais ne jamais les imposer (douche, bénédicité, temps de prière, jeux de société, rangement, ménage...).

2) Respecter l'horaire d'extinction des feux à 22h00

En temps normal, il est difficile pour les personnes accueillies de bien dormir dans la rue et d'y faire une nuit complète. Les bénévoles ont aussi besoin de bien dormir s'ils travaillent le lendemain. Par conséquent, pour préserver le sommeil de tout le monde, l'horaire d'extinction des feux à 22h00 doit être respecté.

3) Réveiller les personnes accueillies à 6h45

Réveil à 6h45 pour permettre aux personnes accueillies, si elles le souhaitent une prendre une douche avant le petit-déjeuner.

Créneau n° 3 : Petit-déjeuner

➤ **Nombre de bénévoles** : 2 hommes ou femmes

➤ **Horaires à respecter**

- 7h00 : petit-déjeuner
- 7h30 : vaisselle + rangement
- 8h00 : fermeture du local.

➤ **Mission des bénévoles « Petit-déjeuner »**

Les bénévoles du petit-déjeuner s'engagent à :

- 1) préparer et partager le petit-déjeuner
- 2) laver la vaisselle + rangement du petit-déjeuner
- 3) fermer le local à 8h00

1) Préparer et partager le petit-déjeuner

Installer le petit déjeuner.

Prévoir au moins deux baguettes de pain ou équivalent.

Faire chauffer eau/lait. Préparer café ou thé. Disposer beurre et confiture stockés sur place.

2) Vaisselle + rangement du petit-déjeuner

Ménage à effectuer avec les personnes accueillies : passage du balai puis lavage sol, douche et toilettes.

Vérifier la propreté de l'ensemble du local.

3) Fermeture du local Hiver Solidaire à 8h00

Les accueillis et les bénévoles doivent partir du local au plus tard à 8h00.

Les responsables repas et/ou nuit

Parmi les bénévoles inscrits, l'équipe d'organisation Hiver Solidaire demandera à certains d'être des responsables repas et/ou nuit. Ces responsables repas et/ou nuit auront déjà une expérience préalable d'Hiver Solidaire ou une expérience auprès des personnes de la rue.

Pour assurer le suivi des transmissions entre les bénévoles successifs, les responsables repas et/ou nuit pourront remplir si nécessaire un carnet de bord qui sera à leur disposition dans le local d'Hiver Solidaire. Ce carnet de bord sera aussi accessible aux personnes accueillies.

N.B. : le responsable repas peut être aussi le responsable nuit.

Mission du responsable repas

Le responsable repas doit :

- 1) briefier les bénévoles et assurer le relais éventuel avec le responsable repas
- 2) s'assurer du respect du règlement intérieur Hiver Solidaire par les accueillis et les bénévoles
- 3) en cas de problème, contacter le responsable Hiver Solidaire d'astreinte Tél : 06 41 56 94 50
- 4) si nécessaire, faire un compte-rendu le lendemain matin par texto et/ou mail au responsable Hiver Solidaire

En outre, le responsable repas a la responsabilité de veiller à l'ensemble des tâches nécessaires à l'accueil des personnes hébergées sur son créneau. Il doit accueillir sur place les nouveaux bénévoles pour leur faire visiter les lieux, leur présenter les personnes accueillies et leur transmettre toutes les informations pratiques et consignes nécessaires.

Mission du responsable de nuit

Le responsable nuit doit :

- 1) passer la nuit dans le local avec les personnes accueillies
- 2) s'assurer du respect du règlement intérieur Hiver Solidaire par les accueillis et les bénévoles
- 3) en cas de problème, contacter le responsable Hiver Solidaire d'astreinte :
- 4) si nécessaire, faire un compte-rendu le lendemain matin par texto Tél : 06 41 56 94 50 et/ou mail hiversolidairesacrecoeur@gmail.com au responsable Hiver Solidaire
- 5) à 8h00 : fermer le local et remettre les clés **dans la boîte aux lettres de la Basilique, au 35 rue du Chevalier de la Barre.**

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- **Être à l'écoute : « ouvrir l'oreille de son cœur » :**
Être à l'écoute des personnes accueillies, si elles souhaitent parler. Ne pas craindre les silences...Faire attention que les bénévoles ne discutent pas qu'entre eux mais que tout le monde puisse participer à la conversation, s'il le souhaite.
- **Respecter la liberté des personnes accueillies :**
La liberté des personnes accueillies peut se manifester dans des choses insignifiantes, comme la place du matelas, la place à table, etc. Il faut veiller avec délicatesse à ce que la personne accueillie participe aux tâches quotidiennes : proposer les activités aux personnes accueillies mais ne jamais les imposer (douches, bénédictité, jeux de société, rangement, ménage...).
- **Respecter l'intimité des personnes accueillies :**
Les personnes accueillies peuvent se sentir gênées de subir les mêmes questions à répétition à cause du turn-over des bénévoles qui se succèdent tous les soirs. Il faut éviter les questions trop personnelles mais plutôt parler des questions d'actualité, du sport, de la pluie et du beau temps...
- **Que faire si je n'arrive pas à gérer une situation ?**
Ne pas hésiter à passer le relais à un autre bénévole. Eviter la confrontation autant que possible. Prévenir le responsable Hiver Solidaire d'astreinte au Tél : 06 41 56 94 50
- **Que faire si la personne accueillie est alcoolisée ?**
Lui rappeler le Règlement intérieur qui interdit l'accès aux locaux aux personnes alcoolisées. Ne pas la faire rentrer la personne dans le local car il sera difficile de la faire sortir. En cas de problème, contacter le responsable Hiver Solidaire d'astreinte au Tél : 06 41 56 94 50
- **Que faire si la personne accueillie est malade et vous demande un médicament ?**
Lui rappeler le Règlement intérieur qui interdit de donner un médicament. Ne pas lui donner de médicament (même un médicament de type Doliprane ou Aspirine) car vous ne savez pas si la personne est déjà sous traitement, ce qui peut provoquer un surdosage.
 - **Que faire en cas de suspicion de covid ?**
 - Si un accueilli présente des symptômes liés à la COVID 19 (fièvre, courbatures, toux, perte du goût ou de l'odorat) le médecin bénévole référent est appelé pour évaluer la situation ou **Aya (infirmière) de l'équipe des responsables (06 71 25 12 64) ou un responsable sur le tel d'Hiver Solidaire : 06 41 56 94 50.**
 - Si les symptômes sont validés, en fonction de la gravité du cas, le médecin bénévole référent décide soit de faire appel au SAMU pour une hospitalisation immédiate, soit de faire appel à l'ARS (Agence Régionale de Santé) pour une prise en charge de l'accueilli dans un centre « SAS COVID » dès le lendemain. Un test sera alors réalisé dans ce centre.
 - Si l'accueilli pris en charge par l'ARS est testé positif à la COVID 19 : les autres accueillis deviennent des cas contacts, étant considérés comme vivant sous le même toit. Ils doivent être informés et orientés vers un laboratoire privé ou un centre de dépistage COVID pour être testés au terme d'une période de 7 jours, avec recommandation d'isolement.
Les bénévoles ayant participé aux dîners les deux soirs précédant le début des symptômes de la personne testée positive, deviennent des cas contacts et doivent être testés dans un délai de 7 jours après le dernier contact avec l'accueilli.

**Dans tous les cas, informer le responsable d'Hiver Solidaire du Sacré-Cœur, Didier GAYDU :
06 89 05 60 01**

En cas d'urgence médicale, contacter :

Pompiers : 18

SAMU : 15

Urgences médicales de Paris : 01 53 94 94 94

+ prévenir le responsable Hiver Solidaire d'astreinte au Tél : 06 41 56 94 50 et informer le responsable d'Hiver Solidaire du Sacré-Cœur, Didier GAYDU : 06 89 05 60 01

➤ **Que faire si la personne accueillie tombe malade le matin avant la fermeture du local ?**

La personne accueillie ne peut pas rester dans le local HS pendant la journée. La personne accueillie doit sortir et se rendre aux urgences ou chez un médecin si nécessaire. Si un bénévole du matin est disponible, il peut accompagner la personne accueillie jusqu'aux urgences ou chez le médecin.

SOUTIEN ET SUIVI

Le suivi social des personnes accueillies

Le suivi social des personnes accueillies est assuré par un travailleur social de l'association « Aux captifs la libération » en lien avec le Vicariat pour la solidarité du diocèse de Paris. Ce n'est pas au bénévole d'assurer ce suivi social mais le bénévole peut aider les personnes accueillies par son écoute, son soutien moral et ses prières.

Soutien de l'équipe d'organisation d'Hiver Solidaire

L'équipe d'organisation d'Hiver Solidaire au Sacré-Cœur de Montmartre est à votre service pour vous soutenir dans votre bénévolat tout au long de l'hiver. Vous pouvez les contacter pour toute question ou pour signaler tout problème :

- Par mail : hiversolidairesacrecoeur@gmail.com
- Ou par téléphone au 06 41 56 94 50

Soutien spirituel de la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre

Une Sœur de la Basilique est à votre disposition pour vous aider spirituellement dans votre bénévolat. Vous pouvez la contacter :

- Par mail : hiversolidaire@sacrecoeurdemontmartre.fr
- Ou par téléphone au 01 71 70 40 86

ANNEXE

Sacré-Cœur de Montmartre - Règlement intérieur « Hiver Solidaire » 2022

Pour les accueillis et les bénévoles

Durée : ouverture le dimanche 2 janvier et fermeture le mercredi 6 avril 2022

Horaires : les horaires doivent être respectés par les accueillis et les bénévoles

- 19h30 : ouverture du local : arrivée des accueillis et des bénévoles
- 19h40 : installation et préparation du dîner
- 20h00 : dîner + vaisselle + rangement
- 21h30 : soirée
- 22h : extinction des feux
- 6h45 : réveil
- 7h00 : petit-déjeuner
- 8h00 : rangement et fermeture du local



Interdits majeurs :

- **Pas d'entrée en état d'ébriété, en possession d'alcool ou de drogues.** La consommation d'alcool, de drogues et de cigarettes est interdite dans les locaux d'Hiver Solidaire.
- **Pas d'entrée si les conditions d'hygiène ne le permettent pas.** Les personnes accueillies peuvent prendre une douche dans les locaux le soir après le repas et jusqu' à 22h (extinction des feux) et le matin entre 6h45 et 7h30. Chacun (bénévole ou accueilli) est invité à se laver les mains avant de passer à table.
- **Les situations de violences physiques ou verbales, de non-respect des personnes, des locaux, et de non-respect de cette charte ne sont pas tolérées.** Elles entraînent si nécessaire une expulsion des locaux d'Hiver Solidaire par l'équipe d'organisation d'Hiver Solidaire.
- **Les bénévoles de « nuit » doivent être obligatoirement des hommes, sauf pour les épouses, dans le cas où les bénévoles sont des couples.**
- **Les bénévoles ne doivent pas donner d'argent ou de médicament aux personnes accueillies.**
- **Les animaux ne sont pas acceptés.**

Règles de vie :

- **Nous sommes ici dans les locaux d'une paroisse catholique.** Nous prions le bénédicité au début du repas et une prière est proposée en fin de soirée pour ceux qui le souhaitent.
- **Les horaires doivent être respectés par tous** ainsi que le temps de présence à table pendant le dîner et le petit-déjeuner. **En cas de retard, prévenir un des responsables Hiver Solidaire par tél. au 06 41 56 94 50**
- **Chacun participe au bon fonctionnement et à la propreté des lieux** : pour mettre le couvert, débarrasser, laver la vaisselle, nettoyer la table, le sol, les sanitaires...
- **Les bénévoles et les personnes accueillies se doivent un respect mutuel et bienveillant.** Chacun a droit au respect de sa vie privée et s'engage à respecter l'intimité et la confidentialité des informations sur autrui.
- **Le lieu d'accueil est fermé pendant la journée.** Pour les personnes accueillies, il est possible de laisser des affaires si celles-ci sont bien rangées dans un sac fermé. Les affaires personnelles peuvent être laissées dans la journée dans le local prévu à cet effet mais elles ne sont accessibles qu'aux heures d'ouverture d'Hiver Solidaire.

Téléphones utiles :

Hiver Solidaire Sacré-Cœur : 06 41 56 94 50

Police Secours : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15 Urgences médicales de Paris : 01 53 94 94 94

Recommandations sanitaires COVID 19

Dispositions organisationnelles

Précautions à prendre

- Les bénévoles sont invités à prendre toutes les précautions nécessaires et à **respecter strictement les gestes barrières** pour limiter la propagation du virus, notamment vis-à-vis des personnes accueillies qui sont souvent des personnes à risque.
- Les bénévoles présentant des symptômes doivent se désister de leur créneau, même au dernier moment.

Accueil

- Prévoir à l'entrée une bouteille de gel hydroalcoolique.
- Nettoyer les poignées de porte et de placards et les interrupteurs chaque soir avant l'accueil avec une solution désinfectante (eau de javel diluée ou autre) par la personne qui ouvre les locaux.
- Ne pas se serrer la main.
- Se laver obligatoirement les mains dès l'arrivée dans le local (même si on s'est déjà lavé les mains ailleurs juste avant...).
- Ne jamais s'approcher à moins d'un mètre d'une autre personne (même si on entend mal...).
- Porter un masque couvrant nez et bouche, ne pas le retirer pour parler et éviter de le toucher.
- Dès qu'on a touché son masque se passer les mains au gel hydroalcoolique.

Dîner (et petit déjeuner)

- Les tables sont nettoyées avant et après chaque repas avec une solution désinfectante.
- Une personne (s'étant préalablement passée les mains au gel hydroalcoolique) met le couvert.
- Disposer les places pour que les convives ne soient pas face à face. Si ce n'est pas possible une distance d'au moins un mètre doit être respectée entre chaque couvert.
- Les personnes qui réchauffent les plats portent un masque.
- Pour servir les plats une seule personne se déplace.
- Pour desservir une seule personne se déplace et les convives déposent leurs assiettes, couverts et verres sur un plateau qui leur est présenté ou sur une table roulante.
- La vaisselle à laver est manipulée par une seule personne.

Soirée

- Faire preuve d'imagination pour trouver des jeux « sans contact » afin de maintenir un esprit convivial.
- Eviter en particulier les jeux nécessitant la manipulation de cartes, pions, dés ou autres éléments touchés par plusieurs personnes.

Coucher

- Les matelas, alèses, housses, draps ou couettes, sont affectés à chaque personne accueillie.
- Les bénévoles apportent leurs propres affaires de couchage.
- Les lits/matelas sont à plus d'un mètre les uns des autres et sont isolés si possible par un paravent.

Sanitaires

- Les sanitaires (lavabo, douche, WC, y compris sol) sont lavés chaque matin avec une solution désinfectante.

Nettoyage des locaux

- Les poignées de porte et de placards, les interrupteurs, sont nettoyés chaque matin avec une solution désinfectante par la personne qui ferme le local.
- Les poubelles sont vidées chaque matin.

Précisions concernant le confinement

- Le confinement n'empêche pas l'accueil des plus démunis. Les attestations dérogatoires prévoient bien l'assistance aux personnes vulnérables et précaires.
- Le matin les accueillis repartent à la rue et peuvent si besoin être dirigés vers des centres d'accueil de jour.
- Une paroisse peut bien entendu, si son cadre le permet, garder les personnes accueillies en journée, mais ce n'est pas une obligation.
- Les soirées seront vécues avec les accueillis dans le respect des consignes sanitaires. La présence même réduite des bénévoles est indispensable pour assurer le lien avec ceux qui n'en auront plus en journée.

Téléphones utiles :

Police Secours : 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Urgences médicales de Paris : 01 53 94 94 94

Responsable Hiver Solidaire d'astreinte :

Tél : 06 41 56 94 50

Responsable d'Hiver Solidaire du Sacré-Cœur :

Didier GAYDU Tél : 06 89 05 60 01

Référent santé :

Aya : Tél : 06 71 25 12 64